

Revue de projets et de difficultés avec les maires de montagne

A Orto, le président du comité de massif, Jean-Félix Acquaviva, a fait le point sur les attentes des maires. Téléphonie, thermalisme à Guagno-les-Bains, tourisme dans les sites naturels, trésorerie de Vico, les sujets ne manquent pas

C'est en tant que président du comité de massif que le député Jean-Félix Acquaviva s'est rendu à Orto en début de semaine, où une dizaine de maires ont exposé leurs attentes.

Depuis la réactivation du comité de massif en juillet 2016, les premiers dossiers ont été instruits pour un schéma qui s'étalera sur 8 ans, et 50 millions d'investissements sont déjà programmés. En multipliant ce qu'il appelle "les réunions de vallées", Jean-Félix Acquaviva se veut au plus près des maires de la montagne, pour écouter leurs projets, et les renseigner sur ce que peut permettre le schéma.

Du côté des édiles, l'eau et l'assainissement, l'état des routes, les "zones blanches" sans téléphonie ni numérique, restent les problématiques dominantes du rural, pour lesquelles le comité de massif ne peut intervenir en concurrence des modes de financement classiques déjà

mis en place par l'Etat et la Collectivité, mais en complément de dossiers déjà aboutis.

"Pour optimiser les projets techniquement et financièrement, il faut les aborder de façon transversale en décloisonnant tous les intervenants. Mais le rôle du schéma n'est pas uniquement d'apporter du financement, mais d'amener une réflexion sur les politiques publiques sur, par exemple, la gestion des sites naturels, l'école rurale, le tourisme de montagne", précisait Jean-Félix Acquaviva. Il offrait ainsi la possibilité à l'élu de Poggiolo d'intégrer la commission "thermalisme", en réponse à sa question sur la réouverture de la station thermale de Guagno-les-Bains.

La stratégie du "harcèlement"

Pour les élus de Soccia et Orto, la surfréquentation du lac de Creno et du canyon du Zoïcu ont également trouvé écho: "Une gestion par la régulation est obligatoire pour



En multipliant ce qu'il appelle "les réunions de vallées", Jean-Félix Acquaviva se veut au plus près des maires de la montagne. /PHOTO P. C.

mieux optimiser les retombées locales, en octroyant des concessions avec des critères

qualitatifs comme, par exemple, la gestion des déchets".

Enfin, était évoqué le choc causé par l'annonce de la fermeture de la trésorerie de Vi-

co, qui sera décentralisée à Sartène, en parallèle avec l'annonce d'une fermeture de classe au collège à la rentrée prochaine. "La loi Montagne est avec nous, mais la logique comptable des quotas est encore appliquée dans les secteurs de l'éducation, de la santé, et des services publics en général. En Corse, le problème est plus prégnant qu'ailleurs, en raison d'une démographie faible et de parcours longs. Face aux problématiques budgétaires invoquées, notre rôle est de faire du harcèlement écrit pour obtenir une méthode de calcul différente non anxieuse, pluriannuelle sur 5 ans, et tripartite entre les établissements, l'Etat et la Collectivité. On est vraiment là dans la volonté politique!".

Le président du comité de massif citait en exemple la faculté de Corte, à laquelle Pierre Ioxe avait accordé un statut dérogatoire, et qui reste aujourd'hui la plus petite université de France avec environ 4 600 étudiants.

PASCAL CHAUVEAU